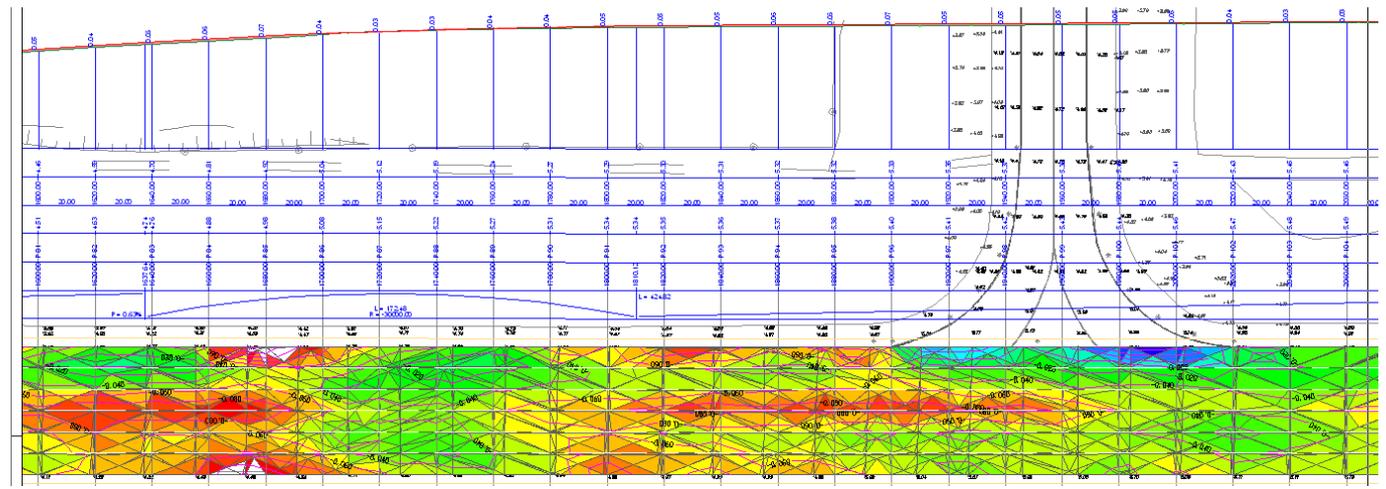
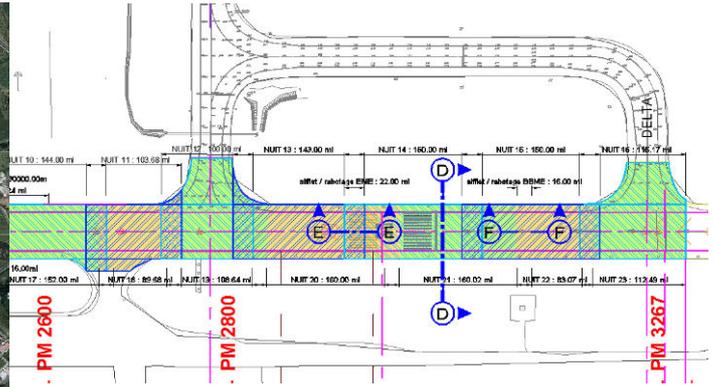


RENFORCEMENT DE LA PISTE 11/29

AEROPORT DE POINTE A PITRE / LE RAIZET (97)



Description sommaire :

L'aéroport de Pointe-à-Pitre Le Raizet dispose d'une piste de longueur 3505m et d'une largeur de 45m. Après dix années d'exploitation depuis sa dernière rénovation, la piste doit faire l'objet d'un entretien pour maintenir sa portance résiduelle, réparer les dégradations ponctuelles et rectifier son uni. Le marché comprend également le renforcement de la voie de circulation FOX et la reprise des congés de raccordement FOX et ECHO avec le parking nord, pour accueillir l'airbus A380.

La mission confiée au maître d'œuvre est complète, avec la totalité de la conception en phase d'études, qui concerne les structures et le balisage, l'étude du planning d'exécution, la réalisation du DCE et le suivi des travaux jusqu'à la mise en service.

Spécificités :

Pendant la durée des travaux, les contraintes sur l'exploitation de l'aéroport devront être réduites au minimum. Les travaux sur la piste seront réalisés de nuit, avec une remise en service de la piste impérative le lendemain.

Les créneaux pour l'exécution des travaux sont fixés par la Maîtrise d'Ouvrage. Ils correspondent aux périodes creuses de l'exploitation de l'aéroport.

Maître d'Ouvrage :

CHAMBRE DE
COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE
POINTE A PITRE

Missions :

Maîtrise d'œuvre : DIA,
AVP, PRO, ACT, EXE,
DET, AOR et DOE

Architecte :

Sans objet

Montant des Travaux :

5 M€

Montant de la Mission :

168 k€

Années :

2009 - 2010